

Modification de 1 article des statuts proposée à l'Assemblée générale de QualiVentil en juin 2025

[Modification des maxima relatifs aux catégories de membres au sein du comité]

Art. 16 Comité directeur

Le comité directeur se compose de :

- a) maximum quatre représentants des équipementiers (fabricants et fournisseurs)
- b) un représentant de la formation
- c) maximum ~~quatre~~ **cinq** représentants des partenaires spécialisés (installateurs, ingénieurs, etc.)

parmi lesquels est élu le président.

[Le reste de l'article est inchangé.]

Élection d'un nouveau membre au sein du comité :

Monsieur Théo Perrelet

Ingénieur HES en Physique du Bâtiment, directeur associé chez Effiteam Sàrl et collaborateur scientifique à l'institut TRANSFORM de la HEIA-FR.

Catégorie : Partenaires, planificateurs, installateurs